

Vœu déposé par le Groupe L.I.S

Z.F.E : Zone à Forte Exclusion ou Zone à Faible Emission ?

A l'époque de Gérard Collomb, Président de la Métropole de Lyon en 2019, la Z.F.E, zone à faible émission de CO² avait été vendue aux habitants et aux contribuables comme un dispositif adressé uniquement aux professionnels.

Puis un mandat a passé, et finalement ce ne sont plus simplement les professionnels qui sont astreints à la vignette Crit'Air aujourd'hui, mais bien tous les automobilistes qui seront interdits de circuler. Dans quatre ans, tous les automobilistes au diesel seront interdits de rentrer dans Lyon. Tous.

Aujourd'hui, c'est au tour de la Métropole de Saint-Etienne de lancer sa Z.F.E approximativement sur le même modèle que celui souhaité par Gérard Collomb à la métropole de Lyon.

De la même manière la métropole grenobloise a engagé le même calendrier que la métropole Lyonnaise mais ne s'étend, pour le moment, qu'aux professionnels, sans garantie d'immutabilité.

Dans ce fameux nouveau monde qui fracture un peu plus la France et ses territoires, les automobilistes qui travaillent ou vivent dans ces métropoles ont-ils réalisé qu'ils ne pourront plus jamais circuler librement ni même aller travailler avec leur véhicule s'ils roulent au Diesel ?

Ce n'est ni plus ni moins l'installation d'un véritable *pass'écologique* qui est en train de s'opérer aux détriments des habitants, dans le plus grand des silences médiatiques.

Vœu :

Alors que des centrales à charbon sont réactivées, le Conseil Régional demande aux instances compétentes de l'Etat d'ouvrir une discussion autour de la Z.F.E pour que toutes les métropoles de la Région ne connaissent pas la même évolution punitive que la Z.F.E Lyonnaise qui s'appliquera demain au détriment des foyers les plus économiquement faibles.